

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 11 décembre 2024  
le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 décembre 2024  
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin  
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

**Présents :**

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme HERY , M. FRANCOISE , Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THEVENY (UDAF), Mme THOMAS (La Chaudière)

**Absents donnant procuration :**

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme AMBROIS (mandataire : Mme GRUNEWALD), Mme LE POITTEVIN (mandataire : M. LUCAS), M. LEFEBVRE (Femmes) (mandataire : Mme HERY)

**Secrétaire de séance :** Isabelle VATINEL

N° DEL\_2024\_161

**Personnel communal restauration - Conventions de restauration avec deux  
boulangeries**

Les agents de la collectivité ont actuellement la possibilité de se restaurer au sein du restaurant municipal ou un restaurant administratif conventionné, tout en bénéficiant d'une aide financière de la collectivité.

Les agents qui travaillent en horaires continus et qui sont contraints de déjeuner sur leur lieu de travail ne peuvent pas se rendre dans ces restaurants administratifs.

La collectivité propose d'établir deux conventions avec deux boulangeries, afin de permettre à ces agents de bénéficier d'une aide financière de la collectivité (3,05 € par repas) :

- Boulangerie Chatel (Équeurdreville-Hainneville)
- L'Ami du Pain (Équeurdreville-Hainneville, La Glacerie et Cherbourg-Octeville)

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code général de la fonction publique,

Ceci étant exposé, **les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- la convention de restauration bipartite avec la boulangerie « L'ami du pain »,
- la convention de restauration bipartite avec la boulangerie « Chatel »

**Pour le Président et par délégation,  
La Directrice du C.C.A.S.,**

**Isabelle VATINEL**